

**« Les Conseils Citoyens Indépendants à Grenoble, 5 ans après »
Synthèse des retours sur le fonctionnement
des CCI et des Ateliers de Projet – période 2018 à 2020**

Contexte :

Les CCI ont été mis en place en 2015. Les 2 premières années de fonctionnement ont été analysées dans 2 rapports d'évaluation (« les CCI un an après », automne 2016 ; « les CCI 2 ans après », automne 2017, cf annexes). Le « séminaire de refondation » de décembre 2017 a renouvelé le dispositif en 2018, avec une nouvelle charte. Parmi les transformations majeures : le périmètre des CCI adossé à celui des secteurs ; l'expérimentation des « Ateliers de Projet ».

Le comité de suivi et d'évaluation du 23 mars 2019 avait mandaté la mission évaluation des politiques publiques pour la réalisation d'un nouveau rapport d'évaluation. Le processus a démarré mais s'est interrompu du fait notamment de la crise du Covid et de ses répercussions sur la campagne municipale. En vue de l'AG de l'ACCIG du 1^{er} octobre prochaine, la direction de projet Démocratie locale a réalisé cette synthèse à l'aide de plusieurs sources :

- Synthèse des entretiens réalisés en juillet 2019 par la mission Evaluation.
- Document intitulé « propositions pour de nouveaux conseils citoyens » rédigé en février 2020 par un groupe rassemblant des membres de plusieurs CCI.
- De nouveaux entretiens réalisés en septembre 2020 pour compléter et mettre à jour les données 2019.

Plan :

- **Les CCI en 2019-2020 : effectifs et activité en baisse, des instances qui s'interrogent**
 - Synthèse des retours des membres des CCI – entretiens 2019 et 2020
 - Propositions d'un groupe de membres de CCI – février 2020
 - Préconisations de la mission évaluation
- **Les Ateliers de projets : un format clair et apprécié, des ajustements possibles**
 - Contexte et rappel de la mise en œuvre du dispositif
 - Synthèse des retours des participants
 - Retour d'un intervenant
 - Préconisations de la mission évaluation
- **Annexes**
 - Recommandations du rapport « CCI, 1 an après »
 - Recommandations du rapport « CCI, 2 ans après »
 - Récapitulatif des questions orales posées en CM par les CCI
 - « Propositions pour une refonte des CCI » par un groupe de membres de différents CCI (en PDF)

- Extrait du programme de Grenoble en Commun sur la démocratie locale (coopératives de projets dans la suite des ateliers de projets) (pdf)

A/ Les CCI en 2019-2020 : effectifs et activités en baisse, des instances qui s'interrogent

Situation en septembre 2020 : 3 CCI actifs (CCI 1, 2 et 5), 3 CCI inactifs (3,4,6).

Sources des données compilées :

- Synthèse des entretiens avec les CCI en juillet 2019, mission évaluation (Patrick Sérís) : 3 CCI présents sur 6 (1, 2,5)
- Tableau de préconisations de la mission évaluation
- entretiens complémentaires réalisés en sept 2020 par Antoine Gonthier (Direction de projet Démocratie locale) avec Jean-Luc Liégy (CCI4), Christian Bailly (CCI4), Anne-Marie Denis (CCI1), Mathieu Valhec (CCI3) et Patrick Salze (CCI5).
- Document rédigé par un groupe rassemblant des membres de plusieurs CCI en février 2020

1. Synthèse des retours des membres des CCI – entretiens 2019 et 2020

a. Effectifs et composition

Rappel des effectifs 2016 - 2017

	Juin 2016	Juin/Oct. 2017	Juin 2016	Juin/Oct. 2017
CCI	Présents aux réunions		Noyaux actifs	
A	15	10	12	10
B	16	10	8	4
C	10	7	7	4
D	5	8	5	2
E	10	4	8	4
F	8	10	8	6
G	6	nc	6	nc
Total	70	49	54	30

Effectifs 2019-2020

	Juin 2019	Sept 2020	Juin 2019	Sept 2020
CCI	Présents aux réunions		Noyaux actifs	
1	7	0	10	0
2 (B+C)	10	10	8	10
3	8	0	3	0
4	5	0	1	1
5	8	9	4	4
6				
Total				

Effectifs : constat d'une stagnation ou baisse selon les participants. Continuité de la dynamique observée depuis 2015 (sauf pour le CCI2 qui maintient un bon niveau d'effectifs)

Hypothèses de causes de baisse des effectifs évoquées par les membres :

- Poursuite de l'étiollement constaté durant les années précédentes
- Beaucoup de débat sur le fonctionnement, la forme, la communication, assez peu d'actions concrètes (exemple CCI4)
- Conflits entre certains membres (exemple CCI4)
- Fin de mandat de membres moteurs des CCI après 2x 2 ans de mandat. (exemple CCI1)
- Période de campagne électorale qui a donné plus de poids aux conflits latents (exemple conflit entre posture de défiance envers la municipalité / soutien à la municipalité dans le CCI1)

Composition : en 2019, fortes variations d'un CCI à l'autre

- Parité quasi parfaite CCI 2 et 5, pas pour le 1 (2 F pour 8 H),
- 35 / 60 majoritaires pour les CCI 1 et 2, retraités très représentés pour le 5 (8 retraités pour 1 actif)
- Baisse du nombre de tirés au sort dans le CCI 2, absence totale dans le 5 mais majoritaires dans le CCI 1 (6 sur 11)
- Constat d'une diversité sociale faible, échec du tirage au sort pour y remédier (les tirés au sort ne restent pas dans les CCI)

b. Fonctionnement

- Constat global positif d'un fonctionnement démocratique et bienveillant.
- Présence toutefois de conflits internes (CCI 2, CCI 4 notamment)
- CCI 1 et 2 utilisent les services d'une secrétaire (rémunérée environ 150€/mois) pour CR, recrutement de membres...

c. Activités

A noter, l'absence de bilan d'activité de chaque CCI rend difficile le recueil de l'information. Seuls certains CCI publient des informations régulières sur leur site (exemple CCI 1)

A l'initiative des CCI :

- Spécificité de chaque CCI dans ses activités : interpellation sur des politiques publiques (CCI 1), organisation d'évènements ponctuels ou récurrents dans le quartier (journée déchetterie mobile, conférence dans le CCI 2, plaquettes d'infos, rencontres autour du conte pour CCI 5)
- Pas d'activité ni de communication commune pour l'inter CCI sur le fond, seulement la gestion du budget de fonctionnement commun.

A l'initiative d'autres acteurs :

- CCI 1 intégré à des collectifs d'organisations du quartier.

- CCI 4 a démarré un projet à Flaubert à l'initiative de la MNEI en 2019, sur de la sensibilisation à l'écocitoyenneté pour les familles (en sommeil depuis)
- Participation du CCI 5 sur proposition du président de la MJC Abbaye à la prépa et animation d'une rencontre dans le cadre du grand débat.

En lien avec les autres dispositifs de démocratie participative

- Succès des ateliers de projets qui ont été l'action phare 2019. Participation individuelle des membres des CCI, ou plus collective pour le CCI 2.
- Implication dans les Chantiers ouverts au Public (exemple CCI 3 sur le COP Bachelard, dernière action du collectif)
- Constat d'une baisse des sollicitations de la ville en direction des CCI en 2019
- Volonté d'agir plus de façon opérationnelle, mais difficultés liées à la faiblesse des effectifs

d. Relations avec les élus de la ville et de la métropole

- Relations plutôt bonnes, mais sentiment de manque de reconnaissance et de flou sur le rôle et le statut donné aux CCI par les élus.
- Bonnes relations au quotidien avec les directions des MDH
- Acquisition appréciée d'une meilleure compréhension du fonctionnement politique de la collectivité
- Sur les questions orales en CM : absence de réunion regrettée en amont ou en aval avec les élus

e. Principales problématiques identifiées

- Manque d'effectifs et de visibilité (« personne ne sait ce que c'est »)
- Objet et périmètre des CCI encore flou ouvrant la porte à des tensions avec acteurs extérieurs (UQ) et en interne (les membres ayant des conceptions différentes du rôle et périmètre des CCI)
- Articulation à préciser entre les différents acteurs de la vitalité citoyenne : CCI, Tables de quartiers, UQ, associations ou collectifs indépendants.

2. Propositions d'un groupe de membres de CCI – février 2020(en annexe)

Problème soulevé	Piste de solution proposée
Rôle des CCI encore flou, mal défini	Précisions de la part de la mairie sur la démocratie participative
	Objectifs et finalités des CCI précisés et différenciés clairement des UQ
CCI parfois négligés par les élus	Contrat d'engagements réciproques CCI / mairie pour préciser les obligations de chacun (information systématique, respect guide participation...)
Attitude parfois hostile des UQ / CLUQ	Séparation plus claire (exemple les UQ ne doivent pas participer à l'élaboration de la charte CCI)
Déficit de visibilité des CCI	Encart de rappel des CCI dans chaque Gremag
Les CCI n'ont « pas pu intervenir dans les politiques publiques », déficit de pouvoir d'agir	-Définir des critères et modalités plus précises qui encadrent les 2 types d'actions des CCI dans les politiques publiques : co-élaboration / organisation de débats

	-La charte doit préciser des critères d'utilisation des financements attribués aux CCI
Effectifs limités et peu mobilisables dans la durée	Favoriser les actions ponctuelles
Difficulté à fonctionner à l'échelle ville (hors atelier de projet)	-Un vrai CCI à l'échelle ville ?

3. Synthèses des propositions de la mission évaluation

Constats	Préconisations stratégiques	Préconisations opérationnelles
Les CCI de territoire ont actuellement 3 types d'activités distinctes: -des projets sur le territoire en direction des habitants -des réflexions sur diverses politiques municipales en relation avec d'autres -des actions au sein des autres dispositifs de participation citoyenne	Distinguer 2 formes: -les comités d'action citoyens et -les conseils citoyens (en les dotant de caractéristiques et objectifs différents).	<i>-Les comités d'action citoyens auraient pour mission de mener des projets et des campagnes sur des sujets qui les motivent. Ils pourraient avoir un rôle opérationnel mieux défini dans la mise en œuvre des dispositifs de participation citoyenne</i> <i>-Les conseils citoyens auraient pour vocation l'organisation de débats politiques, impliquant des élus thématiques et/ou de secteur. Le public visé serait soit des citoyens individus, soit des citoyens « en groupe », soit des citoyens déjà organisés en association ou parti politique. Ils auraient une durée de vie éphémère. Leur ambition ne serait pas d'obtenir un consensus mais de structurer un débat avec différents points de vue sur un sujet donné.</i>
Manque de diversité sociale <i>Hypothèse: le manque de diversité sociale est un corollaire de la forme « institutionnelle » de participation citoyenne choisie et qui repose sur une « citoyenneté individuelle »</i>	Donner de l'importance à l'aspect éphémère de la participation citoyenne basée sur des groupes d'habitants déjà existants.	<i>-Veiller à intéresser des groupes d'habitants existants, via les MDH (mais pas que) aux portage de projets (modèle des comités d'action citoyens) - Veiller à intéresser des groupes d'habitants existants, via les MDH (mais pas que) à participer aux débats politiques. (modèle des conseils citoyens)</i>

B/ Les Ateliers de Projets : un format apprécié, des ajustements possibles

1. Contexte et rappel de la mise en œuvre du dispositif

La nouvelle charte des CCI rédigée début 2018 suite au séminaire de refondation de décembre 2017 actait la création d'Ateliers de projet, composés majoritairement de citoyens tirés au sort, ayant pour mission de produire des préconisations sur une politique municipale définie, avec la possibilité d'auditionner élus, experts et services municipaux. Ils présenteront le

résultat de leurs réflexions en Conseil municipal et le conseil municipal répondrait par une délibération s'appuyant sur les préconisations de ces instances de participation.

Trois ateliers de projet ont eu lieu : le premier consacré à la thématique de la cohabitation des piétons et des vélos (trois séances de travail le 19 octobre, 17 novembre et 7 décembre 2018 ; le deuxième consacré à la thématique de la Revitalisation des commerces de proximité (trois séances de travail le 15 février, 9 mars et 29 mars 2019) ; enfin, le troisième consacré à la thématique de la lutte contre l'isolement des personnes âgées (trois séances de travail le 8 mars, le 30 mars et le 1^{er} avril 2019). Ces 3 Ateliers de projets ont donné lieu à des plans d'actions traduits en délibérations au CM et sont en phase de mise en œuvre.

2. Synthèse des retours des participants

(Entretien collectif du 19/11/2019, 8 personnes présentes)

Composition et effectifs des Ateliers de Projet

- Effectifs. Baisse moindre des effectifs sur les ateliers de projets que sur les CCI (diminution plus marquée des citoyens tirés au sort par rapport aux autres membres)
- Origine sociale des participants. Volonté de diversité sociale reconnue, mais constat comme sur les CCI du décrochage de certains profils (jeunes, personnes d'origine étrangère...). Pistes de freins évoqués : jargon, façon de travailler qui peut être excluante + modalités pratiques (garde d'enfants...)
 - *Proposition : Dédommagement pour les frais de garde ou de congé ?*
- Faible représentation des jeunes
- Mixité H / F Ok

Fonctionnement des Ateliers

- Crispations liés à la monopolisation de la parole de certains membres de CCI et/ou UQ, sentiment d'utiliser l'atelier comme une tribune politique déconnectée du sujet
- Bonne qualité de régulation et d'animation du cabinet Planète publique (y compris pour réguler les tentations de monopoliser la parole)
- Bonnes conditions matérielles (salle, repas)
- « Parachutage » de certains intervenants, manque de préparation
 - *Proposition : meilleure préparation des Ateliers de projet avec tous les acteurs concernés en amont*

Impacts des Ateliers sur les participants

- Sur la meilleure connaissance des services municipaux et métropolitains : interventions des services ou experts extérieurs bien appréciés mais ne permettant pas toujours de mieux comprendre l'institution
- Grand intérêt de la découverte de la réalité d'un CM, sentiment global d'une tribune politique où le jeu majorité / opposition est jugé stérile et les débats constructifs inexistantes.
- 2 participants sur 4 souhaitent poursuivre leur implication citoyenne dans d'autres espaces (les 2 autres ne l'envisagent pas par manque de temps)

Résultats des Ateliers

- Démarche qui permet de légitimer des décisions, d'exprimer une vision, de renforcer des idées et des points de vue
- Quelques nouvelles idées originales amenées par les Ateliers

- La mise en délibération jugée globalement fidèle aux travaux des Ateliers
- Une remarque critique concerne le sentiment d'axes de travail déjà imaginés avant l'atelier, utilisant cet espace comme caution de positions déjà choisies politiquement.
 - *Proposition : clarifier les objectifs des ateliers de projet (avis sur une politique existante ou sur un problème à traiter par la ville)*
 - *Clarifier la nature des éléments apportés par les élus (a priori la vision stratégique), les services (a priori les données pour objectiver, éléments opérationnels), les autres acteurs ?*

3. Retour d'un intervenant Directeur des tranquillités, intervenant-expert à l'atelier de Projet Piétons / Cyclistes du 19 octobre 2018)

Points positifs :

- Intérêt de la présence de citoyens tirés au sort, de « non-experts » (questions différentes, pas de filtre)
- Bonne régulation de la parole
- absence du jeu de rôle « citoyens-élus » habituel.

Points à améliorer :

- Sentiment d'arriver comme un cheveu sur la soupe, pas d'infos de contexte sur ce dispositif, sollicité 3 jours avant l'atelier pour intervenir.
- Pas d'implication après la délibération (pas d'infos sur les suites opérationnelles)
- (plus général) : manque d'articulation services / élus ainsi qu'entre élus (fonctionnement en silo malgré l'organisation en pôles)

Propositions d'amélioration :

- Mise en place d'un cadre collectif de travail avant, pendant, après les ateliers. En mettant tous les acteurs concernés (élus et services dont DGA concernés) autour de la table. Animation par un référent. Exemple du groupe projet « Aire Energie Climat » pilotées par une DGA de la métropole qui fonctionne très bien.

4. Préconisations de la mission évaluation

Constats	Préconisations stratégiques	Préconisations opérationnelles
Satisfaction globale des participants sur différents aspects, ...avec des points d'amélioration repérés.	Capitaliser les retours d'expérience au fur et à mesure et faire évoluer le système.	Structurer un comité de pilotage Ville / CCI ou citoyens volontaire ?
Des intervenants experts quelque peu « parachutés » dans le processus	Préparation et implication des services concernés dès le début du processus. Idem pour la Direction Générale.	
Un risque de malentendus entre citoyens et la Ville	Mieux affirmer l'objectif recherché de l'ateliers de projet (et ce, de manière réaliste) Avis sur 1 problème que rencontre la Ville ou Avis sur 1 politique publique déjà existante	Durée identique dans les 2 cas ? Rapprochement avec l' évaluation des politiques publiques ?

Annexe 1 : Synthèse et préconisations du rapport « CCI : 1 an après »

<i>Constats</i>	Préconisations stratégiques formulées sous forme d'objectifs	<i>Préconisations opérationnelles</i>
7 CCI en activité, respectant la mixité F/H avec une majorité de personnes d'âge actif mais qui restent très homogènes socialement. Des noyaux durs motivés pour faire fonctionner les CCI, mais dont la dynamique est parfois très fragile.	Soutenir la dynamique des CCI en inscrivant, si besoin et s'ils le souhaitent, leur intervention dans un territoire plus large que celui de leur seul périmètre.	<i>Favoriser et développer des actions au niveau global de la ville et de la Métropole et à travers l'inter- CCI</i>
	« Alimenter » l'activité des CCI et sortir de la logique où celle-ci ne dépendrait uniquement que de leurs seules initiatives et donc responsabilité.	<i>Compléter l'activité existante des conseils citoyens à partir d'objets de travail proposés par d'autres CCI et/ou par la Ville ou la Métropole ou bien encore en rejoignant d'autres dynamiques collectives</i>
		<i>Explorer la création d'un lien fonctionnel entre les CCI et le budget participatif et/ou le droit d'interpellation ou bien encore avec d'autres actions municipales (urbanisme, projets de territoire ou de secteur, Plan Municipal de Santé, Plan Air Energie Climat, évaluation des</i>

		<i>politiques publiques...)</i>
Des CCI qui cherchent à mieux définir leurs rôles et s'articuler à d'autres acteurs dans les démarches de participation proposées par la Ville et la Métropole.	Clarifier les procédures de participation utilisées par les institutions Ville et Metro ainsi que le positionnement particulier des CCI. Réfléchir notamment à l'articulation avec les tables de quartier.	<i>Élaborer un référentiel de la participation intégrant des exigences de clarté de la part des institutions (cf. l'échelle d'Arnstein) mais aussi de la part des citoyens</i>
	Développer la connaissance des institutions locales et de leur fonctionnement par les membres des CCI.	<i>Amplifier les démarches de formation déjà existantes proposées par la Ville, la Metro et le tissu associatif</i>
Des CCI qui ont eu du mal durant la première année à définir leur marge d'autonomie (ou leur indépendance) au sujet, notamment, des modalités de recrutement « prévues par la charte ».	Penser la charte comme un document précisant les finalités et non pas comme fixant des règles de fonctionnement trop précises.	<i>Revisiter et reformuler les objectifs généraux et finalités de la charte avec et par les membres actuels des CCI</i>
	Réfléchir aux modalités d'appartenance aux CCI. Rechercher l'articulation des CCI avec les citoyens déjà organisés.*	?

Annexe 2 : Synthèse et préconisations du rapport « CCI : 1 an après »

Constats	Préconisations stratégiques formulées sous forme d'objectifs	Préconisations opérationnelles (parmi d'autres possibles)
Le sens des CCI n'est pas clairement défini. Cela impacte fortement la motivation des membres et / ou des potentiels membres et génère de nombreux malentendus entre membres des CCI et élu·e·s municipaux.	Relier l'activité « projets » des CCI à la politique de soutien à l'initiative citoyenne (budgets participatifs, la belle saison, projets indépendants,)	<i>Intégrer davantage les CCI dans les différents dispositifs municipaux existants visant à développer l'initiative citoyenne (Budget Participatif, ...etc.)</i>
		<i>Réfléchir s'il faut, ou ne pas, définir des critères quant aux projets « indépendants »</i>
Les objectifs énoncés dans	Redéfinir les modalités d'action des CCI qui	<i>Choix de la Ville (ou de la</i>

<p>la charte actuelle portent sur 2 objectifs distincts : développer des projets et discuter/ participer à l'élaboration de politiques municipales.</p>	<p>permettent</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux habitants d'échanger et de débattre de politiques municipales/ métropolitaines - aux habitants de participer à l'élaboration ou l'évaluation de politiques municipales/métropolitaines 	<p><i>Métropole) pour cibler les politiques pour lesquelles il est souhaité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Un avis d'habitant·e·s après une phase d'échanges et de débats.</i> - <i>La participation d'habitant·e·s à l'élaboration ou à l'évaluation des politiques municipales</i>
		<p><i>Choix en inter CCI des politiques municipales à débattre et sur lesquelles interpeller les institutions.</i></p>
	<p>Mieux définir les modalités de relation entre CCI et élu·e·s municipaux (thématiques, de secteur, démocratie locale)</p>	

Annexe 3 Récapitulatif des questions orales posées en CM par les CCI depuis leur création

12 questions posées au Conseil municipal :

Date du CM	Nom du CCI	Question posée
21/03/2016	C	L'ancienne orangerie de Grenoble
23/05/2016	F	Déploiement des premiers radars pédagogiques sur Grenoble
20/06/2016	A	Concertation sur évolution des tarifs de stationnement
18/07/2016	B	enlèvement des encombrants
07/11/2016	C	avancées du plan vélo
19/12/2016	C	Mesures en cas de pic de pollution
06/02/2017	E	Rôle des CCI
25/09/2017	C	cannabis
06/11/2017	A	école Claude Bernard
18/12/2017	C	marché ile verte
01/02/2018	D	Ecole houille blanche
18/06/2018	2	CCREG
05/11/2018	1	Parc Tarze
28/09/2020	ACCIG	Devenir des CCI